



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022





JEUDI 15 JUIN 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



ASSOCIATION ITINERANCE22
89, BD EDOUARD PRIGENT
22000 SAINT-BRIEUC
HTTPS://ITINERANCE22.FR/

Table des matières

RAPPORT MORAL	4
STRUCTURATION DE L'ASSOCIATION EN 2022	6
ADMINISTRATEURS	8
NOS MISSIONS	8
LES BENEVOLES	10
LE PUBLIC ACCUEILLI - Au siège et sur les aires d'accueil	11
L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES VOYAGEURS	12
L'ACTION DES CENTRES SOCIAUX ITINERANTS SUR LES AIRES D'ACCUEIL DU DEPARTEMENT	16
LA SCOLARISATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS	18
LE PROTOCOLE SCOLAIRE : UN PARTENARIAT OPERATIONEL POUR LE SUIVI DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS	18
L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	19
LES ANIMATIONS ET ATELIERS REALISES SUR LES AIRES	21
DEMARCHE DE MEDIATION ET D'ANIMATION POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELL DES JEUNES DU VOYAGE	
FOCUS SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES	25
L'ESPACE NUMERIQUE ITINERANT	27
LA MEDIATION EN SANTE ET VIEILLISSEMENT	30
LA COMMUNICATION	31
La communication générale de l'association	31
Communiquer sur les aires d'accueil	32
2023 : UNE ANNEE SOUS LE SIGNE DU RENOUVELLEMENT	33
RAPPORT FINANCIER	35
Commentaires du rapport financier 2022	37
RAPPORT D'ORIENTATION	39
RESOLUTIONS	40
ANNEXE - PROCES VERRAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DIL 3 MAI 2022	/ 1

RAPPORT MORAL

Dans ce rapport moral je ne vais reprendre que quelques points forts qui différencient 2022 d'une autre année.

Comme nous le prévoyions en 2021 dans notre rapport d'orientation, l'arrivée des nouveaux salarié-e-s dans l'équipe nous a permis d'élargir nos champs d'intervention et ainsi de favoriser une approche plus globale des situations et des conditions de vie des voyageurs.

2022 a été l'année de la restitution du diagnostic santé-vieillissement. Le plan d'action a été coconstruit avec l'ensemble des partenaires : ARS, Conseil Départemental, les EPCI, la CPAM et le MSA. Il a été l'objet d'une longue présentation lors de la commission départementale d'accueil et d'habitat des gens du voyage en décembre.

C'est aussi l'année où la démarche de médiation et d'animation en vue de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes du voyage conduit à titre expérimental sur l'agglomération briochine, a pu rendre compte de sa pertinence. C'est pourquoi, nous avons souhaité l'étendre à l'ensemble du département. Pour pérenniser et étendre cette action, nous avons sollicité la « prestation de service jeunes » de la CAF.

Vous avez tous fait connaissance mois après mois avec nos outils de communication en direction des voyageurs et de nos partenaires à travers notre newsletter, notre page Facebook et Instagram et l'actualisation de notre site internet.

Soutenir, accompagner, sensibiliser sont les objectifs que remplit la médiatrice numérique auprès des jeunes et des adultes.

Nous avons participé activement à la réflexion et la mise en place des protocoles de scolarité et des comités de suivi dans chaque EPCI cela nous a permis d'intensifier le partenariat avec les collectivités et d'assurer notre fonction de médiation. Nous avons réalisé un flyer personnalisé pour chaque collectivité accueillant des jeunes voyageurs.

La Caf consciente de la difficulté pour l'association d'élaborer son nouveau projet social avec une équipe grandement renouvelée nous accorde une prolongation d'agrément et nous l'en remercions.

Cela ne nous a pas empêcher de mettre en place des actions sur certaines aires d'accueil comme « voyageurs reporters » permettant aux voyageurs de réaliser des petites vidéos afin que nos projets sociaux soient le reflet des attentes des voyageurs. Nous intensifierons ce dispositif en le complétant avec d'autres modalités de consultation.

Salarié-e-s, administrateurs et bénévoles ont conduit et conduiront ensemble cette démarche.

Nous tenons à vous faire part de quelques changements dans le personnel : Mme Faucher notre secrétaire-comptable a été remplacée par M. Rémi Delmas c'est donc à lui d'occuper ce poste important pour notre association. M. Le Bizec et Mme Cillard ont quitté l'association en octobre et novembre, ils seront remplacés début 2023.

Notre participation au forum des association de Décembre nous a permis de rencontrer huit personnes, quatre ont commencé leur immersion sur les aires.

L'ensemble des activités de l'association va être détaillé dans le rapport d'activité que va vous présenter Mme Duval notre directrice. Je remercie les salarié-e-s qui les mènent.

Dominique Viel

Présidente

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

STRUCTURATION DE L'ASSOCIATION EN 2022

Collège 1 : Membres actifs adhérents/élus

Composition après A.G. Du 3 mai 2022	Année entrée au CA	Année d'élection	Situation	Candidature s A.G 2023
AKTAS Cigdem	2016	2022		
BRILLET Marie	2018	2021		
CHEVALIER Agnès	2004	2022		
EVEN Josiane	2007	2022		
HILLION Joëlle	2016	2022		
LE POEC Chantal	2020	2020	Sortante	Renouvelle
PAUL Michelle	2014	2020	Sortante	Sortante
RAOULT Damienne	2007	2022		
RAOULT Jean-Pierre	2005	2020	Sortant	Renouvelle
VIEL Dominique	2010	2022		
BLANC Léa	2023	2023		

Collège 2 : Représentants des collectivités territoriales et des institutions finançant l'association et désignés par elles

Communes inscrites au Schéma Départemental

M. Le Maire - Didier LE CHIEN
M. Le Maire – Philippe LE GOFF
M. Le Maire – Mickaël COSSON
M. Le Maire – Philippe HERCOUET
M. Le Maire – Richard HAAS
M. Le Maire – Paul LE BIHAN
M. Le Maire – Bruno LE BESCAUT
Mme Le Maire - Fanny CHAPPÉ
M. Le Maire - Erven LÉON
M. Le Maire – Stéphane BRIEND
M. Le Maire - Ronan KERDRAON
M. Le Maire – Rémy MOULIN
M. Le Maire – Joël BATARD
M. Le Maire – Hervé GUIHARD
Mme Le Maire - Christine MÉTOIS-LE BRAS
M. Le Maire – Denis HAMAYON

Agglomérations

LEFF ARMOR COMMUNAUTE	M. Le Président - Jean-Michel GEFFROY
DINAN AGGLOMERATION	M. Le Président - Arnaud LECUYER

LAMBALLE TERRE ET MER	M. Le Président - Thierry ANDRIEUX
LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE	M. Le Président - Xavier HAMON
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	M. Le Président - Ronan KERDRAON
LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ	M. Le Président - Joël LE JEUNE

Institutions finançant l'association

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	Mme NOËL Anne-Sophie Mme QUINTON Sabrina (suppléante)		
	M. Le Président - COAIL Christian		
CONSEIL DEPARTEMENTAL	M. DEJOUE Jean-Marc Conseiller Départemental du canton de		
	Ploufragan		

Collège 3 : Représentants des partenaires de l'association

ADIE	Mme GUILLOU Frédérique
AGIRabed	Mme ROUXEL Annick
INSPECTION ACADEMIQUE	M. FLOCHEL Vincent - IEN
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	M. SAINTILAN Jean-Bernard Administrateur
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	M. BOUTBIEN Jacques
MISSION LOCALE - St Brieuc	Mme ROUSSEAU Patricia - Directrice
PREFECTURE	Mme GILLIOT Astrid -Chargée de mission
SOLIHA	Mme La Présidente
UDAF	Mme La Présidente

3 réunions du conseil d'administration qui ont traité les points suivants :

- Le suivi budgétaire de l'association (bilan et arrêté des comptes 2021 par M. TARDIVEL, expertcomptable en présence de Mme BOUVET, commissaire aux comptes, prévisions budgétaires 2022, budget prévisionnel 2023.
- Organisation de l'Assemblée Générale 2022
- Point de situation de l'association :
 - Situation RH
 - Demande de prolongation de l'agrément CAF pour une année supplémentaire et dépôt d'une demande de Prestation Jeunes
 - L'élection des membres du bureau
- Retour sur les projets :
 - L'accompagnement à la scolarité des enfants du voyage et protocole scolaire
 - Le projet d'insertion socio-professionnelle des jeunes voyageurs
 - La médiation en santé
 - L'espace Numérique Itinérant
 - Les animations de l'été

Des mouvements dans l'équipe

- Janvier : arrivée de Tiffany RAYMOND
- Avril : départ d'Angélique FAUCHER (secrétaire-comptable) et arrivée de Rémi DELMAS
- Oct./nov. : départ de Willy LE BIZEC (référent micro-entreprise) et de Gwénaëlle CILLARD (médiatrice en santé)

NOS MISSIONS

- Rendre le département des Côtes d'Armor accueillant aux gens du voyage.
- Travailler avec les familles et les institutions à l'instruction des jeunes du voyage.
- Promouvoir la citoyenneté, l'autonomie et l'insertion des gens du voyage.
- Amener les voyageurs à fréquenter les espaces et services de droit commun.

Communautés d'agglomération et de communes en Côtes d'Armor Lannion-Trégor Communauté (CA) Guingamp-Paimpol Agglomération (CA) Lamballe Armor Agglomération (CA) Lamballe Armor Agglomération (CA) Lamballe Armor Agglomération (CA) Communauté de communes du Kreiz-Breizh (CC) Communauté COMMUN

11

AIRES D'ACCUEIL

(Territoire de nos interventions)

591 039 €

DE SUBVENTIONS

Par 14 financeurs

10

ADMINISTRATEURS

6

Réunions du bureau élargi

3

Réunions du CA (3collèges)

Nos interventions

Nous intervenons dans des domaines diversifiés qui touchent à la vie quotidienne des gens du voyage.

- L'accès aux droits et le soutien dans les démarches administratives.
- L'insertion sociale et professionnelle.
- La famille et les guestions d'éducation et de parentalité.
- La scolarisation des enfants et des adolescents.
- La santé.
- L'habitat et le cadre de vie

Les actions se déroulent

- À l'accueil de l'association (89 Boulevard Edouard Prigent Saint-Brieuc).
- > Sur les aires d'accueil dans les locaux existants ou dans notre camion roulotte.
- Dans les lieux d'accueil de droit commun (Centres sociaux Centres de loisirs CCAS...).

LES ADMINISTRATEURS Bureau élargit au collège 1 du CA

Dominique VIEL, présidente, Chantal LE POEC Vice-présidente, Josiane EVEN, secrétaire, Marie BRILLET, trésorière, Cigdem AKTAS, Agnès CHEVALIER, Joëlle HILLION, Jean-Pierre et Damienne RAOULT et Michelle PAUL.

1 SERVICE INSERTION

ZCENTRES SOCIAUX ITINERANTS

1
ESPACE
NUMERIQUE
ITINERANT

1 ACTION DE MEDIATION EN SANTE

ACTION DE MEDIATION JEUNES

Organigramme - Itinérance 22

Présidente : Dominique VIEL .

Un bureau: 3 membres - Un conseil d'administration: 45 membres

Directrice : Erella DUVAL

Secrétaire comptable, assistant du directeur : Rémi DELMAS

Coordinateur centre social: Romain QUEFFELEC.

Secrétaire accueil : Magalie HUPE

Deux centres sociaux itinérants agréés par la CAF

- Une référente famille qui intervient prioritairement sur les aires d'accueil de l'agglomération de St Brieuc : Amélie MARTIN
- · Animateur Jeunesse: Gilles GOUZIEN
- Une référente famille qui intervient prioritairement sur les aires d'accueil de Lamballe, Dinan, Loudéac : Camille NICOLAS.
- Un coordinateur/animateur qui intervient prioritairement sur l'aire d'accueil de Lannion : Romain QUEFFELEC

Un service insertion conventionné par le Conseil départemental

Deux référents pour l'accompagnement socio-professionnel des allocataires du rSa :

- Prioritairement les voyageurs relevant d'un accompagnement social : Nathalie I INNIG
- Prioritairement les voyageurs relevant d'un accompagnement au titre des travailleurs indépendants: Willy LE BIZEC.

Service Micro-Entreprise: Magalie HUPE

Un espace numérique itinérant Animatrice numérique : Tiffany RAYMOND

Une action de médiation santé vieillissement Médiatrice santé vieillissement (Infirmière) : Gwénaelle CILLARD.

Les projets marquants l'année 2022

Prorogation de l'agrément CAF – 2 centres sociaux itinérants

- Demande de prorogation de l'agrément CAF formulée et argumentée lors d'une réunion partenariale (CAF-CD-ETAT) le24/10/2022, confirmée par l'envoi d'un courrier au directeur de la CAF le 16/11/2022
- Obtention d'une prorogation de l'agrément CAF d'une année. Un nouveau proiet social à présenter pour 2024-2025.

Médiation en santé/vieillissement

- Livraison du diagnostic santé vieillissement
- Reconduction du financement de l'ARS pour ½ ETP

L'insertion socio-professionnelle des jeunes voyageurs

- Pérennisation de l'action
- Recherche de financements Préfiguration « prestation jeunes »

Développement des partenariats

- GT Scolarisation : protocole scolaire et comités de suivis
- GT Terrains familiaux locatifs et Habitats Adaptés
- GT Projets sociaux des aires

Communication

- 1 newsletter / 1 site internet / référencement sur les réseaux sociaux
- 1 nouvelle plaquette de l'association / affiches et flyers pour les activités
- 1 plaquette Bénévoles

LES BENEVOLES

FORUM DU BENEVOLAT

3 DEC 2022

ST-BRIEUC

8 PERSONNES INTERRESSES

4 BENEVOLES ONT

COMMENCE LEUR

IMMERSION SUR LES AIRES





1^{er} mars
Réunion des bénévoles /
anciens et nouveaux
Rencontres et projets à mettre
au travail : l'accompagnement à
la scolarité
Prochaine réunion le 12 avril





En perspective pour 2023

- Poursuivre la recherche de nouveaux bénévoles sur le reste du département : Dinan, Loudéac, Lannion, Lamballe.
- Organiser des temps d'échanges autour de nos pratiques tous les trimestres
- Organiser ou participer à des temps de formation en réponse aux besoins exprimés par les bénévoles.
- Partager des moments conviviaux entre salariés et bénévoles pour favoriser le travail associé.

LE PUBLIC ACCUEILLI - Au siège et sur les aires d'accueil

446

MENAGES SUIVIS

Soit 1237 personnes

601

Appels téléphoniques

796

Courriers

445

Mails/sms

113

Accueil physique au siège

OBJECTIFS

Accueillir, écouter, informer et orienter les Gens du Voyage Renforcer l'accès aux droits et aux services Recueillir et analyser les besoins des voyageurs Susciter la participation

L'accueil au siège de l'association

- Information, soutien administratif, retrait d'un courrier entreprise
- Rendez-vous avec un professionnel en lien avec l'accompagnement au titre du RSA ou du centre social.

L'accueil sur les aires

Les veilles sociales répondent aux besoins d'accompagnement des voyageurs dans les démarches nécessaires à l'accès aux droits.

- Information et orientation
- Soutien administratif, accompagnement des démarches en ligne, écrivain public.

FAITS MARQUANTS 2022

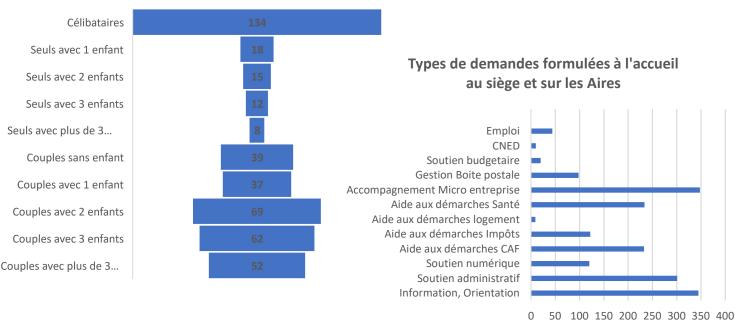
ITINERANCE est bien identifiée dans sa fonction d'accompagnement à l'accès aux droits. Forte demande d'accompagnement pour l'ensemble des démarches dématérialisées (CAF, impôt, URSSAF...) Réalisation de plusieurs supports de communication (site internet, newsletter...) Affichage et matérialisation de l'accueil sur les aires

PERSPECTIVES 2023

Chercher de nouveaux locaux permettant l'accueil du public au siège Préciser les contours des veilles sociales sur les aires d'accueil et communiquer sur l'ensemble des missions d'ITINERANCE Formaliser des temps d'échanges avec les voyageurs : diagnostic des besoins en continu.

Typologie des ménages en contact avec l'association

446 ménages (408 en 2021)



L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES VOYAGEURS

235

(265 en 2021) Contrats signés

208

Suivis dont 109 TI

278

Rdv

801

Echanges téléphoniques

8

Contacts/an/allocataires

8

Sorties du dispositif

20

Adhésions boite de correspondance

22

Adhésions au suivi microentreprise

113

Rdv

763

Courriers reçus/réexpédiés

ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES DU RSA ET DES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS

Une convention avec le Conseil départemental pour l'accompagnement de 300 allocataires du RSA :

- 200 au titre d'un accompagnement socio-professionnel.
- 100 au titre d'un accompagnement spécifique des travailleurs indépendants.

Les bénéficiaires du RSA sont principalement reçus au siège et 2 permanences mensuelles sont assurées par Itinérance dans les MDD

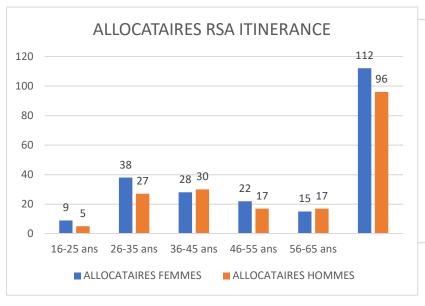
De GUINGAMP: les 1^{er}s mercredis de chaque mois De DINAN: les 2nd vendredis de chaque mois

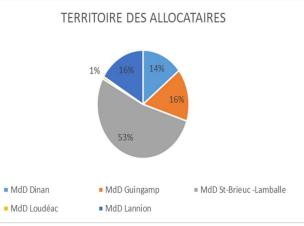
Des déplacements peuvent également être effectués plus ponctuellement sur les autres territoires en réponse à des besoins émergents ou pour intervenir en complémentarité avec les salariés qui se rendent régulièrement sur les aires. Cela s'est fait par exemple à Lannion sur des permanences d'une journée.

ACCOMPAGNEMENT A LA GESTION DE L'ENTREPRISE

Deux services sont proposés aux voyageurs pour aider à la gestion de leur entreprise :

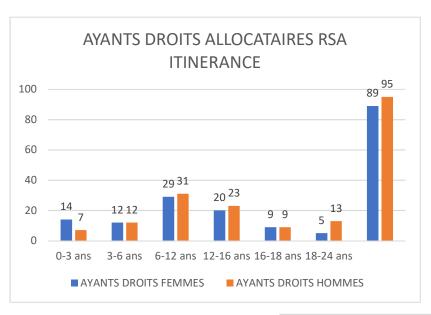
- Une adhésion pour recevoir les courriers de leur entreprise. L'adresse de l'association sert d'adresse de correspondance pour l'entreprise individuelle et n'est donc pas une domiciliation d'entreprise.
- Une adhésion pour gérer les courriers de leur entreprise avec un accompagnement à la gestion.





Peu d'évolution par rapport à l'année dernière tant sur l'âge des

allocataires que sur leur répartition territoriale. A noter, une augmentation significative des moins de 25 ans à mettre en lien avec l'action ciblée en direction de l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

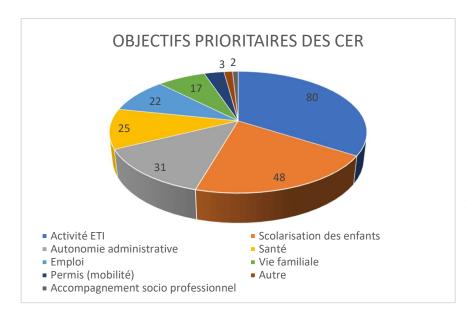


La majorité des ayants droits des allocataires du RSA sont des enfants de moins de 3 à 16 ans. La scolarisation et l'insertion socio-professionnelle des jeunes est un objectif particulièrement travaillé dans les Contrats d'Engagement Réciproque (CER)

Baisse du nombre de contrats signés (265 en 2021) qui peut s'expliquer par :

- Baisse des restrictions sanitaires qui a favorisé le voyage et la reprise des missions
- L'absence simultanée des 2 référents insertion de juillet à septembre.



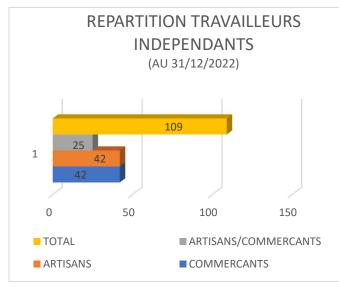


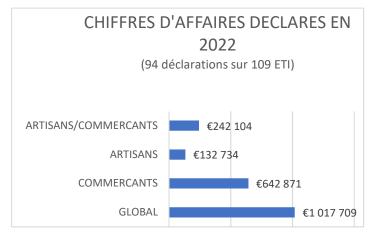
Les objectifs principaux des CER sont en lien direct avec le champ d'intervention de l'équipe pluridisciplinaire qui intervient sur les aires (référentes familles - animateur jeune — animatrice numérique — médiatrice en santé) ce qui permet un accompagnement global de qualité.

LES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS

Au travers de ces graphiques, nous constatons plusieurs choses. D'une part, la stricte proportion entre artisans et commerçants, avec tout de même une part importante de travailleurs indépendants ayant fait le choix d'une double catégorisation.

Cette double catégorisation permet à la fois d'adapter son activité au territoire sur lequel on se trouve, mais également de maintenir un certain niveau de revenus malgré des circonstances défavorables : sécheresse, crise économique et difficulté d'approvisionnement...





Les commerçants et les artisans / commerçants, sont ceux qui ont pu maintenir une activité économique se rapprochant de l'habituel, malgré la sécheresse et la crise économique.

Les artisans ont été pour la majorité fortement impactés, d'une part par les restrictions d'eau mais également par la frilosité des potentiels clients, qui au regard de la situation politique et économique, n'engagent en priorité

que les travaux nécessaires et bien moins les travaux de « confort ».

FAITS MARQUANTS 2022

- Une réorganisation du service après le départ d'un salarié. Le service a été impacté par l'absence de deux salariés sur une longue période (3 mois). La réorganisation est désormais effectuée et les derniers ajustements sont en cours.
- Une forte hausse des problématiques santé chez les voyageurs. Depuis le COVID, nos allocataires suivent mieux leurs démarches santé et nomment plus facilement leurs maux.
- Forte hausse des contrats durant la période estivale. Est-ce à mettre en lien avec la reprise des missions évangélistes ? Des voyages ?
- Une augmentation significative du nombre de femmes à recourir à l'intérim ou à des emplois en CDD.
- Un fort taux de scolarisation sur certains territoires, avec également une augmentation importante à Lannion des entrées au collège suite à la réforme de l'instruction en famille.
- Des activités très impactées chez certains travailleurs indépendants. Les allocataires exerçant dans le nettoyage de bâtiments ont été très impactés par la sécheresse. Plus largement, nous remarquons un impact important sur l'ensemble des activités, hormis la ferraille, à cause de la crise économique.

PERSPECTIVES 2023

- Renforcer la transversalité avec les équipes intervenant sur les aires et particulièrement sur les versants santé, autonomie administrative et scolarité.
- Poursuivre la consolidation du service insertion
- Renforcer la connaissance et la collaboration avec les divers acteurs socioéconomiques des différents territoires du département : rencontre des partenaires et établissement d'une cartographie par EPCI.
- Poursuite de la collaboration avec le CLPS pour la lutte contre l'illettrisme (augmentation des prescriptions constatée en 2022)
- Réflexion autour de la recherche d'un comptable bénévole, afin d'accompagner certains travailleurs indépendants à un changement de statut plus adapté.
- Ouvrir davantage de coffres-forts numériques pour faciliter l'autonomie administrative des voyageurs.

L'ACTION DES CENTRES SOCIAUX ITINERANTS SUR LES AIRES D'ACCUEIL DU DEPARTEMENT

699

(496 en 2021)

Interventions sur les aires

2182

(1162 en 2021)

Heures d'interventions Dont **79** de bénévoles

221

(188 en 2021) Familles

416

Participants

2022 a été une année pleine de fonctionnement avec une équipe de 6 personnes intervenant sur les aires d'accueil : 1 coordinateur, 2 référentes familles, 1 animateur jeunes, 1 animatrice numérique, 1 médiatrice en santé.

L'augmentation significative des heures d'interventions (1162 en 2021) résulte de l'accroissement des interventions en binôme de professionnels sur les aires associée à un retour des bénévoles. Intervenir en binôme permet d'assurer un accueil global, de répondre aux sollicitations d'accompagnement dans l'accès aux droits tout en conduisant une action sur l'aire : animation / échanges informels – recueil des besoins / présentation de l'ensemble des missions de l'association.

Nos présences hebdomadaires sur les aires du département

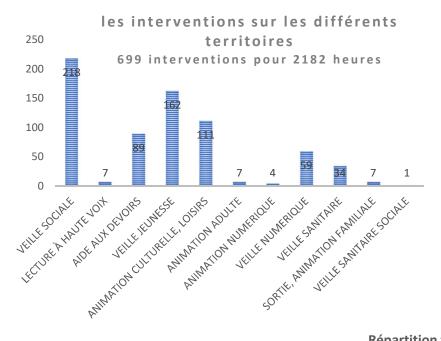
	lu	ndi	ma	erdi	mer	credi	je	udi	ven	dredi
	30h-32h	34h-37h	10h-12h	54h-17h	106-12h	2-81-17h	10h-12h	149-17h	100-12h	14h-17h
Langueux										□
Trégueux						En alternance		□		
ST-Brieuc				;		n alte				
Ploufragan		•)			ш				
Lannion					Vacances s	colaires			Ç	•
Lamballe				□ 1 ⊕		Q8				
Loudéac		₩ ⊕				En alternan.c				
Dinan						En a	₽ 8	•		
Amélie MARTIN Camille NICOLAS Référente famille Coordinateur Gilles GOUZIEN Animateur jeunesse										



Médiatrice santé - en cours de recrutement



Tiffany RAYMOND Animatrice numérique 1 semaine sur 2 sur l'ensemble du département sur PDV hors présence aines d'accueil



Les veilles sociales 218 pour 750h d'interventions

A fréquence hebdomadaire, régulières et ritualisées sur chaque aire, les veilles sociales permettent :

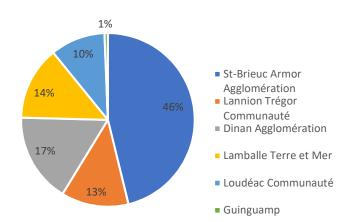
- de repérer les besoins et de solliciter la participation des voyageurs à des actions collectives
- de faciliter l'accès aux droits et prévenir les ruptures
- d'établir la confiance nécessaire aux orientations vers le droit commun
- de travailler en proximité avec les gestionnaires et les partenaires des territoires.

Répartition territoriale de nos interventions

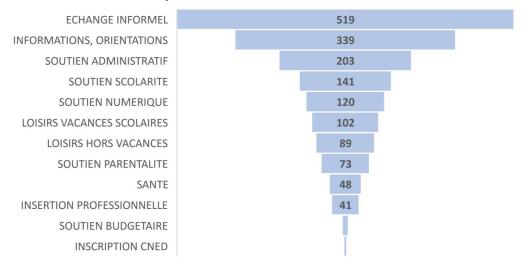
2182 heures d'interventions

Les **échanges informels** relèvent de **l'animation de la vie sociale sur les aires.** Ils arrivent souvent à l'issue d'une demande d'information ou d'accompagnement.

ITINÉRANCE est encore trop perçue comme une « maison de services » ou un espace d'animation pour les enfants. Des projets et actions collectives en direction des adultes peuvent contribuer à identifier ITINERANCE comme une « maison des projets », un outil à la disposition des initiatives des voyageurs.



Thématiques traitées lors des interventions

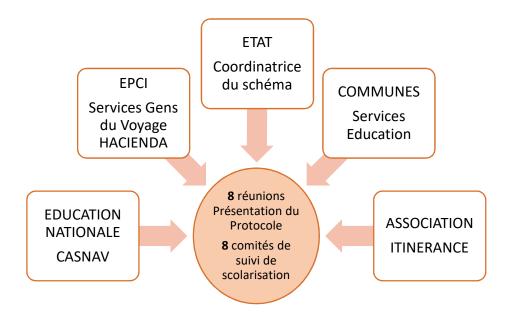


LA SCOLARISATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

LE PROTOCOLE SCOLAIRE : UN PARTENARIAT OPERATIONEL POUR LE SUIVI DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS

Face aux constats d'un recul de la scolarisation des enfants du voyage suite à la pandémie du COVID, un groupe de travail a été initié en 2021 par la chargée de mission gens du voyage afin de repenser le protocole scolaire existant pour le rendre davantage opérationnel dans le suivi de la scolarisation des enfants du voyage stationnant sur le département.

Après présentation en commission départementale d'accueil et d'habitat des gens du voyage de novembre 2021, ce protocole s'est déployé sur l'ensemble du département avec la mise en place de comités de suivis de la scolarisation



Faits marquants 2022

- Amélioration du suivi des enfants non scolarisés
- Interconnaissance des acteurs qui interviennent dans le processus, clarification des rôles de chacun.
- Itinérance assure sa fonction de médiation et a réalisé un flyer destiné aux familles et distribué aux communes pour personnification et diffusion.

Perspectives 2023

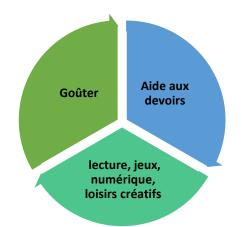
- Evaluer les comités de suivis de scolarisation
- Elargir à d'autres acteurs ?
- Formaliser les échanges : une charte ?
- Organiser des temps conviviaux sur les aires d'accueil autour de la scolarisation des enfants associant l'ensemble des partenaires qui interviennent.

89 (18 en 2021) Interventions

75 (44 en 2021) Enfants

4Bénévoles mobilisés

Cycle type d'une séance d'aide aux devoirs



L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Ages des enfants bénéficiant de l'accompagnement à la scolarité

25

20

15

10

0-3 ans 4-6 ans 7-9 ans 10-12 ans 13-15 ans 16-18 ans

L'AIDE AUX DEVOIRS DANS LES ECOLES

Loudéac Ploufragan St-Brieuc : CS cap Couleurs

L'AIDE AUX DEVOIRS SUR LES AIRES

Lannion Dinan Trégueux / Langueux Lamballe

CNED

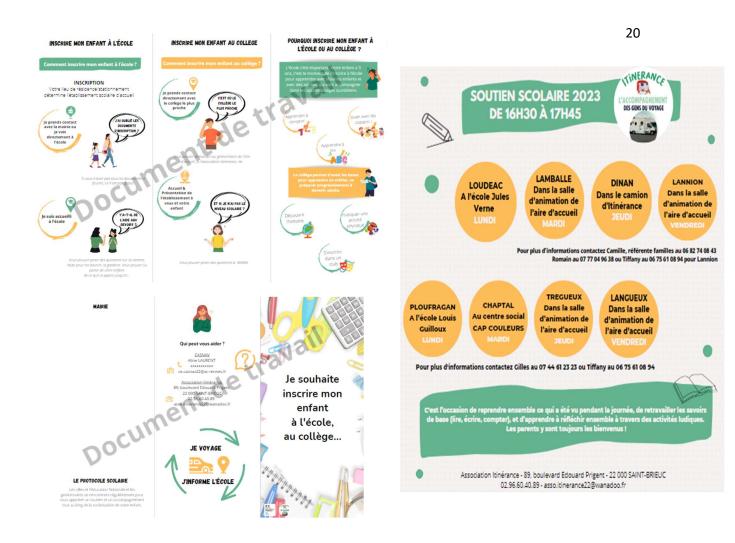
- Une réforme de l'instruction en famille présentée début mai avec 31 mai comme date butoir.
- Pas de commissions CNED 2022
- Accompagnement des familles dans la demande d'instruction en famille et sensibilisation sur les moyens à mobiliser pour suivre la scolarité à distance – **43** rendez-vous (20 enfants concernés)
- Soutien individualisé sollicité par les jeunes ou les familles



A l'école L. Guilloux - Ploufragan







Faits marquants 2022

- Un taux de scolarisation proche de celui d'avant la pandémie
- Une augmentation de la scolarisation au collège suite à la réforme de l'instruction en famille
- Des temps d'aides aux devoirs proposés sur chaque territoire
- Une réflexion partagée bénévoles /salariés sur l'animation des temps d'accompagnement à la scolarité
- Des enfants qui ont besoin d'un accompagnement individualisé
- Des difficultés à investir les parents sur ces temps

Perspectives 2023

- Former les bénévoles et salariés sur l'accompagnement à la scolarité.
- Formaliser davantage la place des parents (à minima en début ou en fin de séance)
- Développer le partenariat avec les établissements scolaires, principalement les collèges pour faciliter l'intégration
- Poursuivre la recherche de bénévoles sur Lannion, Loudéac et Dinan

LES ANIMATIONS ET ATELIERS REALISES SUR LES AIRES

111

Temps d'animation culturelle et de loisirs sur les aires

397 Participants

Sur le temps des mercredis et vacances scolaires

L'animation familiale

Pendant les périodes de vacances scolaires ou les mercredis, les référentes familles proposent des temps d'animation sur les aires qui visent à développer les échanges autour de la parentalité, à susciter la curiosité et la créativité et à inciter les familles à s'investir dans l'organisation et l'animation de ces temps.

Ces temps sont généralement bien investis par les enfants mais on déplore une faible participation des parents bien qu'ils apprécient ces moments qui permettent des ruptures avec le quotidien des enfants sur l'aire.

Les animations proposées :

Ateliers loisirs créatifs, atelier cuisine, « nail art »



7Sorties familles pour

43

Participants

Les sorties familles

Sur les périodes de vacances scolaires, des sorties sont proposées aux familles afin de partager un temps en famille en dehors de l'aire d'accueil et de découvrir des endroits peu connus et peu fréquentés par les voyageurs dans l'objectif de faciliter l'accès à la culture et aux loisirs pour toutes et tous. Comme pour les animations, il est difficile de mobiliser les parents sur les sorties. Nous travaillons à les sensibiliser à l'importance du partage entre les générations.



41 Participants

7

Familles

La grande sortie de l'été

Des familles de Lamballe et de l'Agglomération de Saint-Brieuc ont répondu présentes pour une journée de découverte à L'OCEANOPOLIS.

<u>Les projets conduits sur les aires</u> :

- Projet de sensibilisation et de transformation des déchets. (Sur 2 jours) avec l'association Hello WASTE sur SBAA
- Ateliers parents/enfants 0-3 ans à Loudéac
- Atelier Théâtre: Création d'un roman photo SBAA (Sur 3 jours)
- Atelier vidéo à Lamballe : présentation de l'aire d'accueil par les enfants
- Atelier Couture à Lamballe
- Atelier Bien-être
- Atelier lecture avec Lire et faire lire à Dinan.

Les temps de convivialité organisés sur les aires

Des temps de convivialité ont été proposés aux habitants des aires d'Hillion, Ploufragan Pordic et Lamballe en fin d'après-midi, début de soirée avec pour objectif de rencontrer principalement les papas qui sont absents de l'aire en journée. L'occasion de partager un moment privilégié entre les professionnels de l'association et les voyageurs. Des animations étaient proposées mais aussi de quoi grignoter autour d'un verre. Ils ont rassemblé entre 3 et 15 personnes, principalement, des voyageurs qui passent la quasitotalité de l'année sur l'aire.

Sur les autres aires, ces temps n'ont pas rencontré l'adhésion.







Faits marquants 2022

Les temps de présence sur les aires se sont réalisés majoritairement en binôme : référente famille + médiatrice santé ou animatrice numérique et/ou bénévole. Ce binôme permet d'élargir le champ des interventions et de faire coexister veilles sociales et temps d'animation. Pour les professionnelles, c'est aussi l'opportunité de croiser leurs pratiques, leurs analyses de besoins.

Nous sommes identifiés principalement sur de l'animation enfant. Les parents sont assez peu présents. Ils viennent occasionnellement pour accompagner leurs enfants (surtout les plus jeunes) mais ne sont presque pas venus pour eux-mêmes. Certains n'osent pas venir au camion ou au local. D'autres ont une méconnaissance des missions de l'association et ont tendance à penser que nous sommes un espace d'animation itinérant pour enfants.

La période des congés estivaux est particulière. En effet, c'est à ce moment qu'une partie importante des voyageurs qui stationnent à l'année partent soit pour les missions, soit pour voir de la famille, en vacances. Par ailleurs, d'autres voyageurs que nous ne connaissons pas ou très peu arrivent sur les aires. Ce changement partiel du public est à prendre en compte dans l'organisation des temps d'animation et de sorties sur l'été.

La grande sortie de l'été peine à se remplir car les familles expriment leurs réticences à partager un temps avec d'autres familles qu'elles ne connaissent pas.

Perspectives 2023

Maintenir et développer les temps d'animations et de loisirs, coconstruit avec les jeunes et les familles afin qu'ils permettent de réunir les générations.

Mettre en place un fil rouge au cours de l'année : un thème autour duquel nos animations pourraient s'articuler afin d'avoir une cohérence dans les activités proposées

Persévérer les échanges informels et les temps de convivialité sur l'aire tout au long de l'année Communiquer davantage sur les différentes missions de l'association

- Une plaquette de l'association est finalisée et sera mise à disposition.
- 1 oriflammes indiquant notre présence pour fin 2023.

Travailler la notion d'accueil et de convivialité dans nos interventions, dans le but de faire venir les adultes et ainsi recueillir leurs envies.

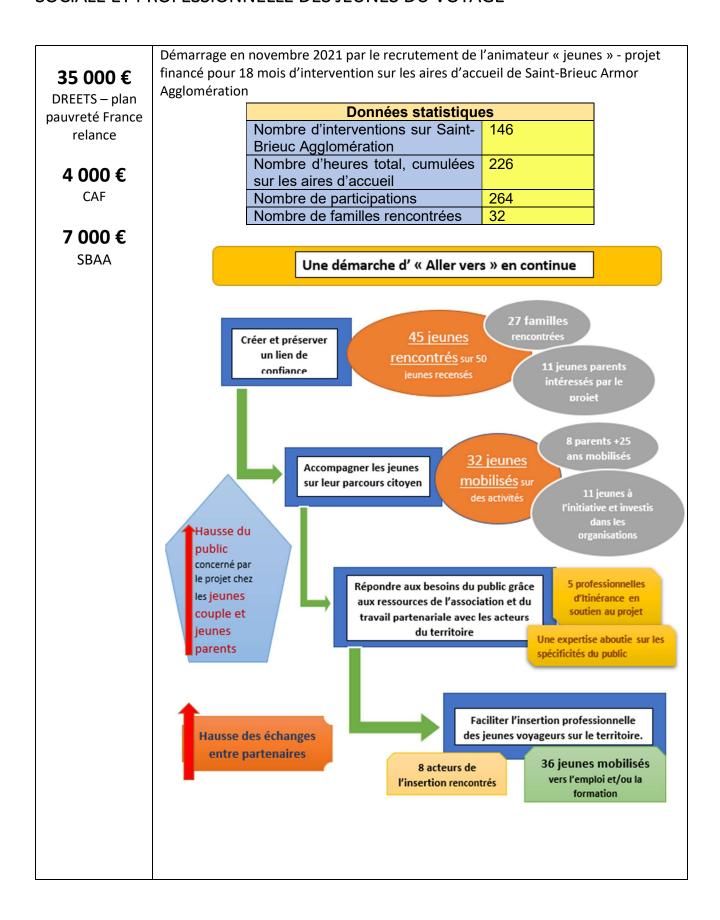
Proposer davantage d'activités spécifiques pour les adultes pendant les temps scolaires autour de thèmes tels que le bien-être ou la cuisine.

Limiter nos propositions de sorties, tout comme en 2022, et favoriser les animations sur l'aire. Si des personnes restent suffisamment longtemps pour créer du lien, nous pourrons alors envisager de construire des projets de sortie avec les familles.

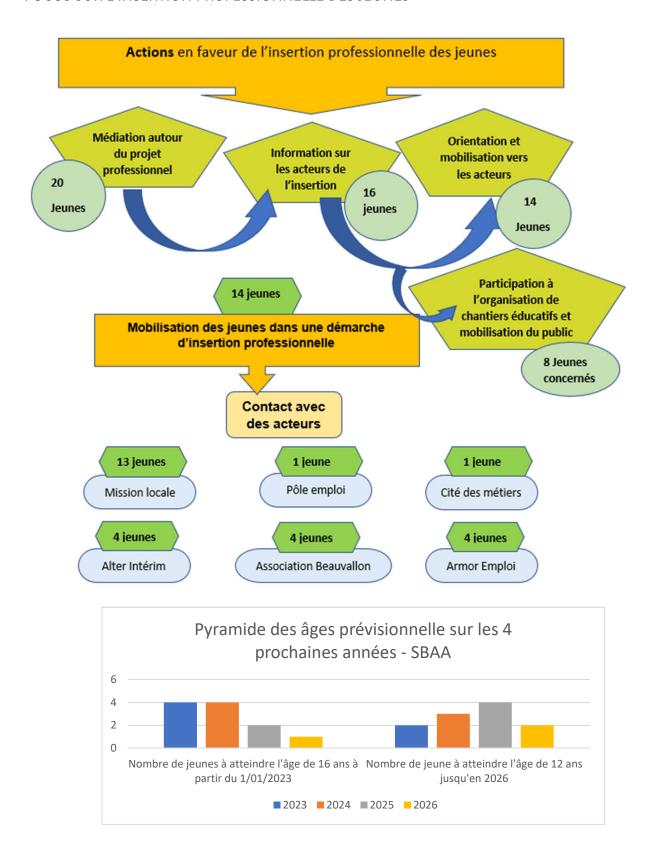
Concevoir et proposer davantage de projets en coopération avec les acteurs du territoire, afin de faciliter la connaissance et l'accès aux structures de droit commun pour les voyageurs. Organiser plus régulièrement des petites sorties dans les équipements socio-culturels des territoires des aires. Un travail partenarial est à approfondir auprès de ces acteurs afin de diversifier les propositions, croiser les publics des territoires.

Développer les ateliers 0-3 ans en travaillant en coopération avec les acteurs du territoire. Constituer une malle d'animation qui pourrait être déployée rapidement dès que des familles avec de jeunes enfants arrivent sur l'aire.

DEMARCHE DE MEDIATION ET D'ANIMATION POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES DU VOYAGE



FOCUS SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES



Faits marquants 2022

Les jeunes de 12 à 15 ans :

Le décrochage scolaire est très fréquent au moment de l'entrée au collège : appréhensions des jeunes et des familles, faiblesse des niveaux scolaires, inutilité exprimée. L'animateur jeunes et la référente famille ont œuvré tout au long de l'année à prévenir le décrochage scolaire par des actions de soutien à la scolarité et de réorientation vers des parcours de scolarisation les plus adaptés au profil du jeune.

Les jeunes de 16 à 25 ans :

Depuis janvier 2022, 7 jeunes ont entamé leur $16^{\grave{e}^{me}}$ année et se sont impliqués dans leur démarche d'insertion. Le rôle de l'animateur jeunes, en lien avec le reste de l'équipe d'ITINERANCE a consisté à :

Travailler la définition du projet professionnel du jeune avec l'ensemble de la famille. Orienter les jeunes vers les acteurs du territoire

dans le domaine de l'emploi et de la formation.
Participer activement au suivi de la réalisation
du projet professionnel avec le jeune et sa
famille.

Perspectives 2023

Solliciter la « prestation jeunes » de la CAF, le Conseil Départemental et l'Etat « Plan Pauvreté » pour poursuivre et élargir l'action à l'ensemble des aires d'accueil du département.

Pour les jeunes de 12 à 15 ans

Développer l'implication des jeunes et leurs familles vers l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports.

Travailler avec l'éducation nationale et les établissements scolaires l'accueil et le suivi de la scolarité des jeunes au collège.

Pour les jeunes de 16 à 25 ans

Répondre aux problématiques de l'illettrisme et de mobilité par un travail étroit avec les acteurs de l'insertion, de l'emploi, des centres sociaux et associations du territoire.

Démocratiser auprès du public l'accès en stage en entreprise et développer l'information sur la formation professionnelle.





L'ESPACE NUMERIQUE ITINERANT

20 000 € CNFS

8 000 € DDETS

2 000 € REGION BRETAGNE

109

Accompagnements individuels et ponctuels

52

Accompagnements renforcés

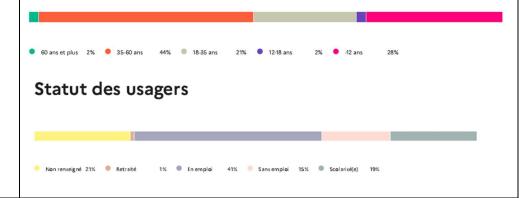
14
Ateliers
47
Participants

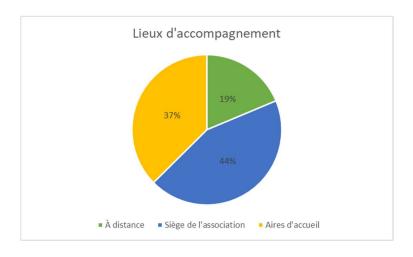
L'animatrice numérique est arrivée le 4 janvier 2022. Dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Service, elle a suivi une formation obligatoire. Le premier semestre de l'année a ainsi été consacré à l'immersion sur les aires d'accueil pour tisser le lien avec les voyageurs, se faire connaître et reconnaître en parallèle des temps consacrés à la formation.

Objectifs de l'Espace Numérique Itinérant (ENI) ouvert en mars 2017

- Soutenir les voyageurs adultes dans leurs usages quotidiens du numérique : découvrir et utiliser les différents outils permettant de communiquer, de prendre rendez-vous, de faire des recherches en ligne. Accompagner les travailleurs indépendants souhaitant développer la visibilité de leur activité économique sur internet.
- Accompagner les voyageurs dans la réalisation des démarches administratives en ligne pour favoriser l'accès et le maintien des droits.
- Sensibiliser les enfants du voyage à l'utilisation de l'informatique de façon ludique à travers les activités menées par les deux Centres Sociaux itinérants de l'association (soutien scolaire et animations du mercredi et des vacances scolaires sur les aires d'accueil).
- Réaliser ces actions au siège de l'association mais aussi sur les aires d'accueil de nos territoires d'intervention avec pour objectif à terme d'amener les voyageurs à fréquenter les espaces numériques de droit commun.

Tranches d'âge des usagers



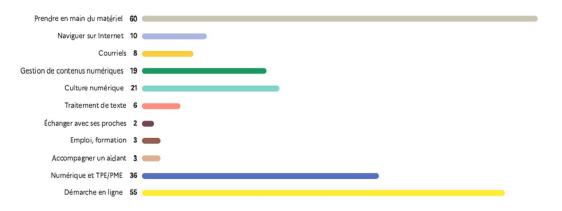


Notre présence sur les aires d'accueil se déroule le plus souvent sous forme de **veilles numériques**, à l'instar des veilles sociales mises en place par les professionnels de nos deux Centres Sociaux. Ces 2 interventions sont le plus souvent concomitantes car complémentaires. Le public est accueilli avec ou sans rendez-vous.

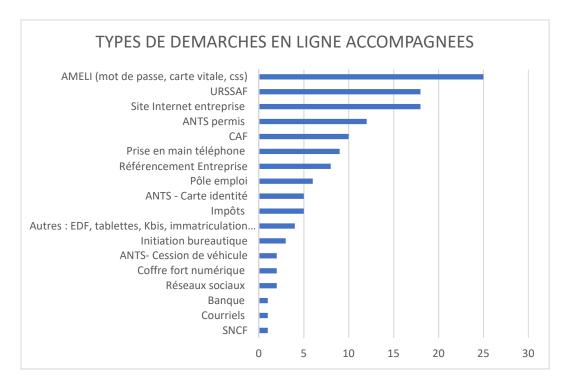
De manière générale, les demandes sont essentiellement liées à des problèmes de connexion et de compréhension des différents espaces des e-administrations ou relative à l'alimentation de site internet pour les auto-entrepreneurs.

Très souvent, les usagers pensent que l'animatrice numérique va faire la démarche à leur place. Il faut donc prendre le temps d'expliquer ses missions, d'orienter au besoin mais surtout d'échanger sur l'intérêt de réaliser à terme, la démarche par eux-mêmes.

Thèmes des accompagnements



Lors d'une rencontre, les thématiques abordées sont multiples : d'un « simple » accompagnement sur une démarche administrative en découlent la maitrise des mots de passe des différents espaces de e-administration, de la boite mail, etc. Ceci pour illustrer qu'il est bien souvent nécessaire de passer par plusieurs étapes avant même d'aborder la demande initiale. Les difficultés sont multiples : faible autonomie dans la gestion des mots de passe et mails, illettrisme, peur de mal faire la démarche, envie d'évoluer sur la communication de son entreprise via internet etc.



Faits marquants 2022

L'accompagnement des adultes :

Création et mises à jour de site internet (micro-entrepreneur)

Prise en main des smartphones, sécurité, mise à jour, applications... Ce thème a parfois été traité en petits collectifs (3 à 5 personnes)

Démarrage d'un partenariat avec l'association RECONNECT pour proposer aux voyageurs le coffre-fort numérique.

L'accompagnement des enfants et des jeunes

En appui des séances d'accompagnement à la scolarité : applications éducatives, jeux éducatifs en ligne...

Sur les temps de loisirs : jeux vidéo, création d'animation sur tablette et PC, réalisation de courts métrages.

Perspectives 2023

Ouvrir davantage de coffres-forts numériques

Proposer aux jeunes de 16 à 25 ans, une animation autour des usages du numérique.

Proposer des ateliers collectifs sur les communautés de besoins identifiées

Développer les partenariats

- Avec les structures de droit commun qui portent de la médiation numérique aux environs des aires de stationnement des gens du voyage
- Avec les institutions (CPAM, CAF, IMPOT,
 ...): disposer de relais dans les
 différentes administrations pouvant venir
 en appui technique lors des démarches
 administratives en ligne.



LA MEDIATION EN SANTE ET VIEILLISSEMENT

27 000 €

ARS

18 000 €

CONF. DES FINANCEURS

3

Réunions du comité de pilotage

1

Réunions du comité technique Présentation des 1ers éléments de diagnostic

1

En commission départementale

1

Auprès des CLICs

Par l'intermédiaire du projet social de ses 2 centres sociaux itinérants complété par l'accompagnement social global des bénéficiaires du RSA, l'association ITINERANCE agit auprès des voyageurs sur la plupart des déterminants qui sont pour les gens du voyage très défavorables à la santé : précarité économique renforcée par l'itinérance, illettrisme et illectronisme particulièrement prégnant, discriminations et conditions de vie sur les aires défavorables.

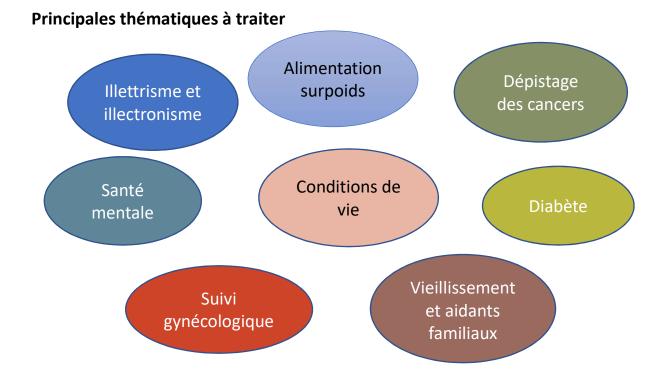
A retenir:

- Un état de santé des personnes interrogées dégradé par de nombreux déterminants défavorables à la santé
- Un impact favorable de la médiation en santé sur les parcours de soins complexes par le rôle d'interface avec les professionnels de santé
- Les professionnels d'Itinérance agissent sur la plupart des déterminants en santé

En perspective :

- Poursuivre l'action de médiation en santé et solliciter des financements auprès de l'ARS et la conférence des financeurs.
- Déployer des actions de prévention sur les aires d'accueil : relais des campagnes nationales de prévention et alimentation
- Développer les partenariats locaux en matière de santé
- Poursuivre la participation au Programme National de Médiation en Santé (PNMS) animé par la FNASAT.

Livraison du rapport de diagnostic à l'ARS en février 2023



LA COMMUNICATION

Site internet https://itinerance22.

1 Plaquette

9

Newsletters Affichées sur les aires Et envoyées à

169

Partenaires

31 Articles rédigés La communication générale de l'association

Communiquer pour se faire (re)connaître, informer, mobiliser. Identifier et utiliser de nouvelles formes de communication ou réactualiser les existantes en visant la participation des voyageurs.









Communiquer sur les aires d'accueil



En perspective

- Des oriflammes « Itinérance » indiquant notre présence sur les aires d'accueil
- Des tableaux d'affichage en extérieur (quand cela est possible) pour un affichage plus pérenne
- Implication des voyageurs dans la réalisation d'articles sur le site internet de l'association
- Refonte du site internet

2023: UNE ANNEE SOUS LE SIGNE DU RENOUVELLEMENT

Prorogation de l'agrément des 2 centres sociaux itinérants pour 2023

Demande de prorogation de l'agrément CAF formulée et argumentée lors d'une réunion partenariale (CAF-CD-ETAT) le24/10/2022, confirmée par l'envoi d'un courrier au directeur de la CAF le 16/11/2022

La situation de l'association a été présentée.

- Un renouvellement de l'équipe à 80% : L'arrivée de la nouvelle directrice en septembre 2021, le recrutement de 8 nouveaux salariés sur 10 entre avril 2020 et juin 2023.
- Une équipe qui peine à collaborer du fait de l'arrivée de nouveaux collègues en période COVID, donc en télétravail. Une équipe qui a besoin de retrouver du sens aux actions qu'elle conduit, un sens commun, ce que permet la démarche de renouvellement de projet social
- Un réseau partenarial dense puisqu'à l'échelle départementale :
 - 5 EPCI avec des fonctionnements différents: certain en gestion directe avec des services dédiés, d'autres faisant le choix de déléguer à un prestataire privé (hacienda) la gestion des aires
 - o L'ARS et la conférence de financeurs dans le cadre du CPOM médiation en santé qui vise la production d'un diagnostic sur la santé des voyageurs dans les côtes d'Armor.
 - Un travail conduit par la chargée de mission GDV sur les projets sociaux des aires d'accueil quasi inexistant à ce jour et qui interroge sur les articulations nécessaires entre le travail d'Itinérance et les EPCI pour l'animation des projets sociaux des aires d'accueil.
 - La fin des 2 appels à projet en décembre 2022 : médiation santé et insertion socioprofessionnelle des jeunes voyageurs et une incertitude quant aux financements permettant de les poursuivre. Pour le projet jeunes, nous sollicitons la prestation de service « jeunes » de la CAF pour 2023.

En résumé, une prise de poste dense, un temps important pour mesurer l'ensemble des enjeux qui y sont liés avec une équipe renouvelée pour majorité explique l'impossibilité de renouveler le projet social des deux centres sociaux dans le courant de l'année 2022 comme cela était prévu.

Le conseil départemental maintient son engagement financier et sa volonté de nous confier l'accompagnement des BRSA pour 2023 avec l'objectif de travailler à l'amélioration des coopérations entre ITINERANCE et les MDD et tendre à une harmonisation des modalités d'accompagnement.

La CAF, comprenant les enjeux, accepte notre demande de prolongation d'agrément pour une année supplémentaire. Nous présenterons donc un projet social pour 2 ans 2024-2025 afin de raccrocher avec la temporalité unique des renouvellements de projets des centres sociaux du département.

La démarche de renouvellement de projet

La consultation des voyageurs sur les aires et au siège

Conduite d'entretiens semi-directifs auprès des voyageurs / enregistrements audio ou vidéo autour des questions suivantes :

- Ton meilleur souvenir de voyage? / ta ville préférée / être voyageur, c'est quoi?

- Pour toi l'association ITINERANCE, c'est quoi ?
- Ton aire d'accueil idéale
- Si tu avais une baguette magique...

Etablissement d'une typologie de chaque aire d'accueil : emplacement, conditions de vie, ambiance générale sur l'aire, réseau partenarial.

L'établissement de partenariats opérationnels

- Les projets sociaux des aires permanentes d'accueil

Conformément aux prescriptions de la loi du 5 juillet 2000 : un projet social doit être établi pour chaque aire d'accueil du territoire. Ce projet définit la nature des actions à caractère social destinées aux gens du voyage stationnant sur les aires. Cela signifie que la gestion d'une aire d'accueil dépasse la seule obligation de faire vivre l'équipement. Elle doit également prendre en compte son fonctionnement dans sa dimension humaine.

Dans le cadre de l'animation du schéma départemental, la chargée de mission a relancé le travail sur les projets sociaux des aires d'accueil qui sont inexistants ou obsolètes sur tout le département.

Il n'est pas attendu des EPCI qu'ils réalisent eux-mêmes l'accompagnement social, mais qu'ils élaborent un projet autour des thématiques rappelées dans le schéma : la scolarisation, l'accès aux droits, la santé, l'insertion professionnelle.

L'objectif de cette élaboration est d'identifier des actions prioritaires à mener ainsi que les intervenants/partenaires destinés à les mettre en œuvre.

De par sa présence hebdomadaire et régulière sur les aires, ITINERANCE joue un rôle majeur dans la mise en œuvre d'actions sur les aires :

- Soit par les actions qu'elle propose en cohérence avec son projet social
- Soit par l'accompagnement et la médiation qu'elle assure auprès d'autres porteurs de projets dans le cadre des projets sociaux des aires.

Cette démarche engagée en 2023 par les EPCIs et qui se poursuivra en 2024 offre l'opportunité pour ITINERANCE de travailler les partenariats opérationnels sur chacun des territoires des EPCIs afin de monter des projets en collaboration avec les acteurs sociaux du territoire et à court terme, de pouvoir constituer des comités de suivis des projets par EPCI.

La définition d'axe de travail pour 2024-2025

Elle s'établira lors d'un séminaire de travail équipe/administrateur début juillet en croisant :

- Les attentes, envies, besoins des voyageurs recueillis dans le cadre d'entretiens semi-directifs et d'entretiens informels
- Les attentes des partenaires recueillies dans le cadre des dialogues de gestions annuel inhérent au renouvellement des subventions : bilans et perspectives
- L'élargissement des partenariats opérationnels en co-pilotant avec les EPCIs, le Département et l'Etat, les démarches d'élaboration des projets sociaux des aires permanentes d'accueil.
- La réorganisation des ressources humaines de l'association pour affecter davantage de temps au travail en réseau et au développement des coopérations avec les acteurs institutionnels et associatifs de chaque EPCI.
- Une analyse du modèle économique de l'association pour un équilibre financier serein et pérenne.

RAPPORT FINANCIER Ressources associatives

	2022	2021	Évolution
Concours publics et subv. []	591 039 €	565 075 €	+4,59%
Cotisations des adhérents	199€	303 €	-34,32%
Dons, Mécénats, Legs	3 845 €	38 €	
Utilisations des fonds dédiés	63 707 €	0 €	
Total des ressources	658 790 €	565 416 €	+16,51%

Détail des subventions

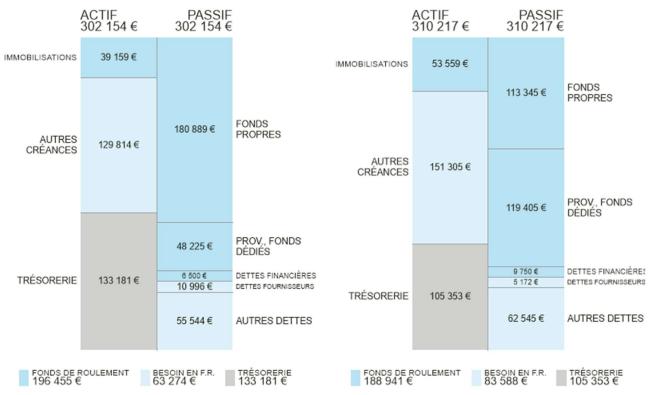
	2022	2021		2022	2021
Centre social et fonctionnement			Action Collective famille	47 364	46 664
RSA			Animation et coordination globale	141 570	138 403
Accompagnement spécifique					
DEET			CAF Actions	19 600	4 810
CD financement ½ poste					
CC	22 215 000	215 000			
			CAF	208 534	189 877
Loudeac	5 000	5 000			
Lamballe Terre et Mer	5 000	5 000	DI 0000000F DI		
Guingamp			Médiation Santé – ARS	27 000	27 00
Guingamp communauté			Médiation Santé - Conférence des Financeurs	18 000	18 000
Leffarmor Agglo	500	500	Médiation Santé - CPAM Actions	3 005	
CDC Côte d'Emeraude					
LTC Lannion Tregor c	8 000	8 000	Numérique - CAF (subvention espace numérique)) -	20 000
Saint Brieuc Agglomération	17 000	22 000	Numérique - CNFS	20 000	-
Dinan Agglo	8 000	8 000	Numérique - DDETS	8 000	7 086
EF	Q 43 500	48 500	Numérique – Région Visa Bretagne	2 000	2 000
			Animateur Jeunes – DREETS	35 000	15 012
			Animateur Jeunes - CAF	4 000	19 000
			Animateur Jeunes - SBAA	7 000	3 600
			Autres Partenaires	124 005	111 698

Synthèse de l'activité

	2022	2021	Évolution	
Produits d'exploitation	666 099 €	572 557 €	+93 542 €	+16,34%
Marge globale	7 309 €	7 141 €	+168 €	+2,35%
Charges de fonctionnement	102 528 €	81 325 €	+21 203 €	+26,07%
Impôts et taxes	12 958 €	13 441 €	-483 €	-3,59%
Charges de personnel	484 243 €	424 820 €	+59 423 €	+13,99%
Dotations aux []	14 701 €	14 317 €	+384 €	+2,68%
Dotations aux provisions	0 €	5 899 €	-5 899 €	
Reports en fonds dédiés	-41 862 €	33 345 €	-75 207 €	
Résultat d'exploitation	66 443 €	6 076 €	+60 367 €	
Résultat financier	1 132 €	411 €	+721 €	+175,43%
Résultat courant	67 576 €	6 487 €	+61 089 €	
Résultat exceptionnel	5 013 €	4 643 €	+370 €	+7,97%
Résultat de l'exercice	72 588 €	11 112 €	+61 476 €	



Bilan au 31/12/2021



Commentaires du rapport financier 2022

Le résultat au 31/12/2022 est excédentaire de 72 588 euros, il était de + 11 112 euros au 31/12/2021, cela représente une augmentation de 61 476 euros par rapport à N-1.

Produits d'exploitation:

Les produits d'exploitation passent de 572 600 euros en 2021 à 666 100 euros en 2022 soit une augmentation de 93 500 euros.

Le résultat est issu essentiellement de l'augmentation de la reprise des fonds dédiés pour 63 700 euros et l'obtention des subventions CAF au titre des actions annuelles des centres sociaux pour 19 600 euros en 2022.

Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation passent de 573 200 euros en 2021 à 636 700 euros en 2022 soit pour une augmentation d'environ 63 500 euros.

La variation des charges d'exploitation s'explique essentiellement par (1) l'augmentation des charges de personnel, (2) des charges de fonctionnement sur les postes « Fournitures, Consommables » et « Location, Charges Locatives ».

1. Variation des charges de personnels + 59 423 euros :

L'augmentation des charges de personnel est composée majoritairement par 2 éléments :

Une augmentation de charges structurelles : poste animateur jeune embauché en novembre 2021 et présent sur toute l'année 2022, soit une variation de + 36 500 euros de 2021 à 2022.

Des augmentations conjoncturelles pour 24 600 euros :

- 1 Poste non remplacé 4 mois en 2021 (tps plein en 2022)
- Versement d'indemnités de rupture en 2022.

2. Variation des charges de fonctionnement + 21 200 euros :

Variation du poste Fournitures Consommables de 13 200 euros pour un total du poste à 20 500 euros en 2022 :

- * Frais Pédagogique + 9 000 euros qui correspondent à l'augmentation des actions mises en œuvre (frais de transport, tickets entrées activités, animations sur les aires pendant les vacances scolaires)
 - * Carburant: + 2 200 euros

Poste locations, charges locatives : + 3 400 euros sur les charges locatives (impact du prix du gaz qui alimente la chaudière du bâtiment)

Au total la variation sur le prix des fluides est de 5 600 euros : + 2 200 pour le gasoil et + 3 400 sur les charges locatives

Poste intermédiaires et Honoraires : Charges exceptionnel pour 2 500 euros pour des honoraires complémentaires liés à de l'accompagnement en ressources humaines sur 2022 + Augmentation du poste honoraire comptable et social.

Résultat final et affectation du résultat :

Le résultat final est en excédent de 72 588 euros au 31/12/2022.

Nous vous proposons d'affecter l'excédent d'un montant de 72 588 en report à nouveau, ce qui porterait le montant du report après affectation à + 146 138 euros.

Perspectives 2023:

L'augmentation de ressources notifiés dans le budget 2022 ne permet pas aujourd'hui de consolider le modèle de structure proposé par Itinérance. Cette augmentation est issue de financements temporaires qui augmentent le budget 2022 et qui, pour les fonds dédiés particulièrement, ne signifient pas une hausse de trésorerie soudaine mais bien une constatation comptable de l'utilisation de budgets préalablement fléchés et dont la mise en œuvre a eu lieu de 2020 à 2022. La reprise de fonds dédiés impacte fortement le résultat comptable qui arrive à + 72 588 euros pour 2022.

2023 est une année charnière pour une équipe complète et renouvelée avec laquelle va être écrite le projet social de l'association 2024-2026 en partenariat avec la CAF et en résonnance avec les projets sociaux des aires d'accueil du département établis par les collectivités et avec le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage produit sous l'égide de la préfecture des Côtes d'Armor.

Les perspectives budgétaires 2023 s'inscrivent dans la mise en œuvre de ces objectifs à courts et moyens termes : consolidation d'une équipe et production du projet social 2024-2026.

Marie BRILLET – Trésorière.

RAPPORT D'ORIENTATION

Pour répondre à nos objectifs de centre social en vue du renouvellement de nos deux agréments, nous ferons le choix de restructurer nos services.

En effet, nous avons deux agréments de centre social mais chaque agrément couvre 4 territoires différents ce qui démultiplie le nombre de partenaires à rencontrer ainsi que le nombre de réunions auxquelles nous sommes conviées.

Afin de renforcer notre présence sur les territoires, nous prévoyons d'affecter une fonction de coordination sur chacun des centres sociaux. Cette coordination aura la charge de développer les partenariats opérationnels sur chaque territoire des aires d'accueil afin de davantage coconstruire les projets d'animation et pouvoir orienter plus finement les voyageurs sur les actions dites « de droit commun ».

Le projet social 2023-2025 de nos deux centres sociaux va poser les bases de travail de nos projets à venir. Pour cela nous :

- Réaliserons des recueils des données quantitatives, et ferons le diagnostic des besoins des voyageurs par aires d'accueil
- Définirons et intensifierons notre partenariat opérationnel avec les EPCIs et mettrons à profit nos participations à la mise en place des projets sociaux des APA afin qu'elles irriguent notre projet social et inversement ; les deux démarches étant interreliées.
- Élaborerons l'analyse de besoin et l'état des partenariats pour chaque aire d'accueil.
- Travaillerons les liens nécessaires entre le pôle insertion et les 2 centres sociaux itinérants de l'association.

Fort de notre bilan sur l'action expérimentale visant l'insertion socio-professionnelle des jeunes conduite sur l'agglomération de St-Brieuc depuis novembre 2021, nous souhaitons la poursuivre et l'étendre à l'ensemble des jeunes voyageurs stationnant sur le reste du département.

Ainsi, nous solliciterons des financements auprès :

- De la CAF : « prestation jeunes »
- Du Conseil Départemental
- De la DREETS (dans le cadre du plan pauvreté)
- Des EPCIs

L'ARS a reconduit ses financements pour la démarche de médiation en santé en 2023 nous permettant de recruter une médiatrice à mi-temps. Nous déploierons les actions de préventions préconisées par le diagnostic et développerons les partenariats locaux en matière de santé.

Afin d'accompagner notre équipe de bénévoles, des rencontres bi-trimestrielles seront organisées pour que chacun-e puissent prendre sa place en fonction de ses envies, être entendu sur ses difficultés et trouver des ressources pour ses interventions.

Toutes ces actions nourriront notre projet social.

Vous avez compris que notre volonté sera donc de renforcer les partenariats de terrains en multipliant nos relations avec tous les acteurs sociaux, culturels, les services, les centres sociaux, les écoles, les associations d'insertions, etc... afin que les voyageurs trouvent les réponses à leur besoin dans le droit commun.

Nous tenons à vous remercier et nous rappelons que nous existons parce que, toutes et tous, partenaires, financeurs, administrateurs, salariés, bénévoles, nous conduisons ensemble ce projet.

RESOLUTIONS

Première résolution

L'assemblée générale, après lecture du procès-verbal de la réunion du 3 mai 2022 approuve ledit procès-verbal.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve le rapport d'activités de l'association pour l'exercice 2022.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil sur la gestion de l'association et sur sa situation morale et financière au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 et du rapport du Commissaire aux comptes approuve dans toutes leurs parties les dits rapports ainsi que les comptes clos le 31/12/2022 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, l'Assemblée Générale approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports et donne quitus aux membres du Conseil et au Commissaire aux comptes de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, décide d'affecter l'excédent de l'exercice clos le 31/12/2022 comme suit : le montant de 72 556 euros en report à nouveau, ce qui porterait le montant du report après affectation à + 146 138 euros.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, prend acte de l'absence de convention.

Sixième résolution

La Présidente indique que les mandats de Mme Chantal LE POEC ; Mme Michelle PAUL et Mr Jean-Pierre RAOULT sont arrivés à expiration.

Mme Michelle PAUL ne souhaite pas renouveler sa candidature à un nouveau mandat.

Mme Léa BLANC se présente candidate au Conseil d'Administration.

L'assemblée générale décide d'accueillir Mme Léa BLANC en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de trois ans et de renouveler en qualité de membres du Conseil d'administration pour une durée de trois ans : Mme Chantal LE POEC ; Mr Jean-Pierre RAOULT.

Septième résolution

L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur d'une copie du présent Procès-verbal pour accomplir toutes formalités partout où besoin sera.

ANNEXE - PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 MAI 2022

PROCÈS VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire du mardi 3 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, Le mardi 3 mai à 17h,

Les membres de l'association "ITINERANCE" se sont réunis en Assemblée Générale en présentiel dans la salle de réunion/formation de la Ligue de l'enseignement au 89, bd E. Prigent à St-Brieuc.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été complétée en fonction des membres présents.

Madame Dominique VIEL, Présidente, déclare l'Assemblée ouverte.

Sont présents : Mme BOUVET Aude, Commissaire aux Comptes,

M. TARDIVEL, Expert-comptable.

Trente personnes étaient présentes.

Sur 12 membres ayant voix délibérative, 9 membres étaient présents et 3 bénéficiaient d'un pouvoir. Le quorum est atteint.

Les membres de l'assemblée Générale ayant tous les documents en leur possession, la Présidente rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 juillet 2021.
- Rapport moral.
- Rapport budgétaire.
- Rapport du commissaire aux comptes.
- Rapport d'activités.
- Vote des résolutions.
- Rapport d'orientation.

L'APPROBATION DU PV DE LA RÉUNION DU 2 JUILLET 2021

Les administrateurs ont été destinataires du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juillet 2021. La Présidente soumet au vote ledit procès-verbal.

Première résolution

L'assemblée générale, après lecture du procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2021 approuve

ledit procès-verbal.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS EST PRESENTÉ PAR ERELLA DUVAL, DIRECTRICE.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve le rapport d'activités de l'association pour l'exercice 2021.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

LE RAPPORT FINANCIER

M. TARDIVEL, Expert-Comptable présente les comptes arrêtés au 31/12/2021. Mme BOUVET, Commissaire aux comptes, fait lecture de son rapport sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions réglementées

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil sur la gestion de l'association et sur sa situation morale et financière au titre de l'exercice clos le 31/12/2021 et du rapport du commissaire aux comptes approuve dans toutes leurs parties lesdits rapports ainsi que les comptes clos le 31/12/2021 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, l'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports et donne quitus aux membres du Conseil et au Commissaire aux comptes de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, décide d'affecter l'excédent de l'exercice clos le 31/12/2021 comme suit : le montant de 11 112 euros en report à nouveau, ce qui porterait le montant du report après affectation à + 73 581 euros.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, prend acte de l'absence de convention.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Sixième résolution

La Présidente indique que les mandats de Mme Cigdem AKTAS ; Mme Agnès CHEVALIER ; Mme Josiane EVEN ; Mme Joëlle HILLION ; Mr Daniel MOREL ; Mme Damienne RAOULT et Mme Dominique VIEL sont arrivés à expiration.

Monsieur SALOMON Pierre présente sa démission en assemblée générale précisant qu'il était sortant l'année dernière et qu'il avait accepté de poursuivre son mandat pour une année seulement. L'assemblée générale prend donc acte de la démission de monsieur SALOMON.

L'assemblée générale décile de renouveler en qualité de membres du Conseil d'administration pour une durée de trois ans :

Cigdem AKTAS; Agnès CHEVALIER; Josiane EVEN; Joëlle HILLION; Damienne RAOULT et Dominique VIEL.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

POUVOIR EN VUE D'EFFECTUER LES FORMALITÉS

Septième résolution

L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur d'une copie du présent Procès-Verbal pour accomplir toutes formalités partout où besoin sera.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

LE RAPPORT D'ORIENTATION EST PRESENTÉ PAR MADAME DOMINIQUE VIEL, PRÉSIDENTE.

La Présidente clôt l'Assemblée Générale à 19 H 30.

La Présidente, La Secrétaire,

Dominique VIEL Josiane EVEN







ILS NOUS SOUTIENNENT





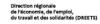




























89, BD EDOUARD PRIGENT 22000 SAINT-BRIEUC HTTPS://ITINERANCE22.FR/